

## 3 & 4 juin - Les 3es journées de la Transmission d'Entreprise

Publié le 23/04/2013



*Les experts-comptables de la région Ile-de-France, les notaires de Paris et les commissaires aux comptes de Paris vous donnent rendez-vous pour les 3es journées de la Transmission d'Entreprise.*

**Chaque année 17.000 PME sont à transmettre, 8.000 disparaissent soit par manque d'anticipation soit en raison du décès du chef d'entreprise.** La survie de l'entreprise à ses propriétaires représente donc un enjeu majeur pour l'économie, **compte tenu du nombre croissant de transmissions qui interviendront dans les 10 prochaines**

**années.** [www.lesjte.com](http://www.lesjte.com) Transmettre ne s'improvise pas ! **Les techniques sont complexes ; les chausse-trappes fréquentes.** Le contexte financier, juridique, social et fiscal n'autorise aucune approximation. Au risque pour le cédant de perdre le bénéfice des fruits d'une vie de travail et pour le repreneur de compromettre ses chances de pérenniser l'activité... **L'accompagnement par des professionnels aguerris est indispensable.** Il s'agit pour le chef d'entreprise d'**anticiper la transmission de ce qu'il a créé, donc de préparer au lieu de subir.** Transmission d'entreprise : existe-t-il un paradoxe français ? **2012 et 2013 sont deux années de profonds remaniements fiscaux et sociaux** : réforme de l'imposition des plus-values mobilières, aménagement des dispositifs de remploi du prix de cession et de départ à la retraite, suppression du sursis d'imposition au bénéfice du report, pérennisation des avantages fiscaux en matière de transmission intrafamiliale ... Ces bouleversements entraînent **des disparités très fortes entre une transmission d'entreprise préparée ou non.** Tout ceci nourrit l'idée qu'il existe un paradoxe français en la matière, thème de notre édition 2013. C'est de cela que les experts, les professionnels et les chefs d'entreprise débâteront, en s'appuyant notamment sur **les résultats d'une étude confiée aux étudiants de l'Université Paris-Dauphine comparant la fiscalité de la transmission en France et celle d'autres pays de l'OCDE.** Un sujet d'actualité pour le gouvernement **Le Président de la République, dans son intervention télévisée du 28 mars, a annoncé un aménagement de la fiscalité en matière de transmission** : « Pour tous ceux qui ont créé une activité, qui a un moment parce qu'ils ont atteint l'âge ou parce qu'ils veulent céder une entreprise à des salariés ou à d'autres repreneurs, dans de bonnes conditions, on aménagera la fiscalité. Je mettrai à plat les choses pour que ce soit plus simple et surtout moins couteux pour ces chefs d'entreprise » **Les trois professions, experts comptables, notaires et commissaires aux comptes souhaitent profiter de ces Journées de la Transmission d'Entreprise pour présenter leurs propositions au Président de la République.** Informer et conseiller cédants et repreneurs 30 ateliers pratiques 1 espace d'exposition regroupant les professionnels de la transmission avec des consultations gratuites dispensées par un notaire et un expert-comptable 3 conférences plénières Pour plus d'informations, téléchargez la plaquette de présentation Téléchargez le dossier de presse des JTETéléchargez le

---

**flyer JTE des professionnels du conseil**[Téléchargez le flyer JTE des entrepreneurs](#)**Programme détaillé, inscriptions, informations sur le site des JTE**[La transmission d'entreprise : fiscalité comparée - Par les étudiants du Master Droit du patrimoine professionnel de l'Université Paris Dauphine](#)**Communiqué de presse - JTE 2013 : près de 3 000 participants au coeur de l'actualité de l'entreprise**